



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins référents

Question écrite n° 110917

Texte de la question

M. Jean Bardet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude de nombreux médecins sur le projet de convergence entre médecin référent et médecin traitant. En l'absence de cette dernière, des cabinets médicaux prévoient une importante baisse de leur chiffre d'affaires avec des licenciements en perspective. Pour éviter cette situation, la convention signée le 1er janvier 2005 prévoyait de faire entrer les médecins référents dans le nouveau dispositif des médecins traitants. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de cette convergence. En effet, le paiement des forfaits avait permis des réorganisations de nombreux cabinets médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110917

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12099